



COMPTE RENDU REUNION DU COMITE DIRECTEUR DE LA LIGUE NPDC

Samedi 12 juin 2021 à 9h30
Au stand de tir de Bully les Mines

- Présents :** Mmes Blandine BOURDERIOUX, Marie-Claude COLLET, Annie DELANGHE, Marie-Josée NOEL, Pierrette WORME
MM. Michel BACZYK, Maxime BERTEAUX, Pascal CAMPION, Gérard DEJARDIN, Michel DELANGHE, Maximilien FUND, Jean-Luc JENICOT, René JOSSIEN, Renaud KLINCKEMAILLIE, Antoine LAMBOUR, Christophe LIEBAERT, Christian NOEL, Joseph PICARD, Bernard TAVERNE, Pascal VANNERCQ.
- Excusés :** Mme Marie-Paule BEAUVOIS - MM. Gérard BOUTTEVILLE, Dimitri DUTENDAS, Sébastien PROUVEUR, Serge SPROCQ

Préambule : Le Président remercie les membres du Comité Directeur de leur présence.
Il félicite Maximilien FUND pour l'obtention de son diplôme C.Q.P.
Il souligne également la participation de Blandine BOURDERIOUX au Championnat d'Europe en Croatie en qualité d'arbitre « Jury Pistolet ».

1 - Vote du Compte rendu de la réunion du Comité Directeur du 9/01/2021 :

Le Comité Directeur de la Ligue vote à l'unanimité le compte rendu du Comité Directeur du 9 janvier 2021.

2 - Point sur la Gestion Sportive (Michel DELANGHE) :

La saison 2020/2021 est clôturée. A noter la participation de Mickael DHALLUIN et Romane MATTE du T.M.N. Haubourdin au championnat d'Europe en Croatie.

Pour la saison 2021/2022, à ce jour, il est prévu les rencontres suivantes sous réserve d'accord des Ligues participantes :

- Match Triangulaire Armes Anciennes (Lorraine - NPDC- Picardie) fin septembre 2021 à Nesles.
- Match Triangulaire Jeunes (Franche-Comté - Lorraine - NPDC) fin octobre 2021 à Bully les Mines
- Rencontre France/Belgique courant novembre 2021 à St Quentin

Les championnats de France 10/18m auront lieu à Besançon et pour les Ecoles de Tir à Montluçon.

Le championnat de France des clubs 10m et Ecole de Tir auront lieu à Longuenesse les 12 et 13/03/2022.

Pour les régionaux NPDC, en accord avec le Comité Directeur, les championnats sont prévus pour :

- Le 10/18m, Ecole de Tir et CDFC échelon régional dans le département du Nord
- L'IR900 à Boussois
- Le 25/50m à Bully les Mines
- La Silhouettes Métalliques à Nesles
- Les Armes Anciennes à Maubeuge
- Le TAR 200m à Bully les Mines (avec une ou des cessions de zéro tage)
- Pour le TAR 25/50m, le lieu est à confirmer. Un rendez-vous sera à prendre avec le Président du club de Tourcoing pour étudier la possibilité d'organiser le régional dans ses installations. Le Responsable GS de la Ligue prendra contact avec le Président du club pour l'organisation d'une réunion avec la participation du Président de la Ligue.



3 - Point sur l'Arbitrage (Christian NOEL) :

Pour la saison 2021/2022, il est prévu les formations suivantes :

- Une formation stagiaire adulte le 18 septembre 2021, la journée et une formation stagiaire jeune le 19 septembre 2021 au matin.
- Un examen arbitre ISSF grade départemental et régional le 10 octobre 2021, lieu à définir.
- IAU (Arbalète) : Une formation continue est prévue le 9/10/2021 au siège de la Ligue
- IMSSU (Silhouettes Métalliques) : Une formation continue et un examen auront lieu le 26/6/2021 au siège de la Ligue. 10 personnes de la Ligue y participeront plus 1 personne de la Picardie. 2 candidats (1 ligue NPDC et 1 ligue de Picardie) passeront l'examen au grade régional.
- Para-Tir : Une formation continue est prévue le 11 ou 18 décembre 2021 au siège de la Ligue.
- MLAIC (Armes Anciennes) : Pascal VANNERCQ, nouveau référent régional devra suivre une formation avec le référent national de la spécialité avant que soit programmé une formation continue.
- ISSF : Une formation continue ISSF est prévue en mars 2022 (après les J.O.),

A ce jour l'effectif des arbitres par discipline est le suivant (au total 86 arbitres dont 14 féminines) :

- ISSF : 81 arbitres
- Tir aux Armes Réglementaires : 20 arbitres
- Arbalète : 23 arbitres,
- Silhouettes Métalliques : 10 arbitres, examen à prévoir.
- Armes Anciennes : 18 arbitres
- Para-Tir : 16 arbitres
- Arbitres Jeunes : 5 arbitres

Le colloque national des RRA est prévu fin octobre 2021. A cette occasion un examen d'arbitre national est prévu et 1 candidate pour notre Ligue devrait y participer.

En Silhouettes Métalliques un examen au grade national est prévu, la date est à confirmer.

Une réunion de la commission d'arbitrage est programmée le 3/7/2021 au siège de la Ligue pour la mise en place des formations continues et examens.

Des modifications sur la gestion des formations continues et examens sont prévues par la FFTir. Les RRA auront en charge de mettre à jour les fichiers et fiches ITAC pour les formations continues et examens.

4 - Point sur les Formations (Maximilien FUND) :

A ce jour, la Ligue NPDC compte 257 formateurs licenciés qui sont actifs ou non actifs.

22 clubs n'ont pas de formateurs.

Le nombre de formateur par diplôme est le suivant :

- 18 titulaires du C.A.C.
- 12 Jeunes Encadrants
- 105 titulaires du Brevet Formation animateur
- 108 titulaires du Brevet Formation Initiateur
- 9 titulaires du Brevet Fédéral Entraîneur 1^{er} degré et 3 titulaires du 2^{ème} degré
- 8 Moniteurs T.S.V.
- 2 titulaires du C.Q.P.
- 1 titulaire du B.E. 1^{er} degré
- 3 titulaires du D.E.J.E.P.S
- 1 titulaire du BEES 1^{er} degré et 1 du 2^{ème} degré
- 1 titulaire du DESJEPS



Saison 2020/2021 : les 2 sessions C.A.C. auront lieu les 26 et 27 juin 2021, respectivement à Wattrelos et Bully les Mines. 22 inscriptions ont été validées, il reste 3 places disponibles.

Saison 2021/2022 : En accord avec le bureau et le Comité Directeur de la Ligue, il est prévu les formations suivantes : 2 sessions C.A.C

1 session Brevet Formation Animateur (octobre/novembre 2021)

1 session Brevet Formation Initiateur (2^{ème} trimestre 2022)

1 module complémentaire du Brevet Fédéral Jeunes Encadrants (1 journée pour un passage vers le BFA)

1 ou 2 sessions de formation continue (1^{er} ou 2^{ème} trimestre 2022)

5 - Point sur les Entraînements (Maximilien FUND) :

Saison 2020/2021 : Le programme des entraînements n'a pas pu être mis en place, compte tenu de la pandémie. Seuls les entraînements dans les disciplines olympiques ont pu être programmés. Ils ont eu lieu par zone avec un nombre de stagiaire limité.

Saison 2021/2022 : Des stages de formations sont à l'étude pour la saison 2021/2022 avec une priorité pour les jeunes et féminines (10m, 25 et 50m, EdT, TAR, SM et IR900).

Le souhait du Comité Directeur est la mise en place des challenges et tournois départementaux le plus tôt possible afin de répertorier les futurs stagiaires.

6 - Point sur les subventions (Michel BACZYK) :

Conseil Régional 2021 : Il nous a alloué une subvention de fonctionnement d'un montant de 11 000 €, et nous avons reçu une avance de 5 500 €.

A noter que le dispositif de subvention pour les clubs classés pour 2022 a été reconduit. Les clubs éligibles suivant les résultats de la dernière saison connue, ont été informés par la Ligue. Ils peuvent déjà déposer leur demande de subvention sur la plateforme informatique du Conseil Régional. Les dossiers passeront en commission permanente du mois d'octobre 2021.

Agence Nationale du Sport 2021 : La Ligue a déposé une demande de subvention de fonctionnement dans le cadre du P.S.F. (Projet Sportif Fédéral). Nous devrions prochainement être informés du montant qui nous sera alloué.

7 - Point sur la trésorerie (Renaud KLINCKEMAILLIE) :

La trésorerie est saine et devrait nous permettre de réaliser les actions prévues au plan de développement. Les dépenses prévues n'ont pas été réalisées suite au Covid.

Il faut nous montrer prudent.

Une première étude budgétaire pour la saison 2021/2022 sera présentée lors de la réunion de bureau de juillet puis lors de la réunion du Comité Directeur de la Ligue en septembre 2021.

La clôture des comptes, puis l'ouverture des comptes de la saison 2020/2021 est prévue prochainement.

Un excédent important se dégage pour cette saison. Une étude avec le commissaire aux comptes sera menée pour une « provision ».

Une comptabilité analytique en cohérence avec les demandes de subventions et les budgets des commissions est à l'étude. Elle devait permettre de justifier plus rapidement les subventions obtenues.

8 - Point sur l'évolution du nombre de licenciés (Michel BACZYK) :

A ce jour nous avons 9503 licences enregistrées, et 9498 payées. Nous avons un retard d'environ 400 licences par rapport à la même date que la saison dernière.

Le challenge des licences est disponible sur le site de la Ligue arrêté à la date du 1/6/2021.



9 - Présentation du plan de développement de la Ligue olympiade 2021/2024 (Michel BACZYK) :

Le Président de la Ligue présente le projet du plan de développement de la Ligue pour l'olympiade 2021/2024. Celui-ci avait été envoyé préalablement à tous les membres du Comité pour étude.

Il est mis au vote du Comité Directeur qui l'adopte à l'unanimité des membres présents.

Ce plan sera prochainement disponible sur le site de la Ligue, et sera soumis au vote de l'Assemblée Générale en novembre 2021.

10 - Point sur le Para-Tir, Handi-Tir dans la Ligue (Michel BACZYK) :

Compte tenu de l'intégration du Para-Tir et Handi-Tir dans tous les championnats, le bureau de la Ligue propose au vote du Comité Directeur de la Ligue la création d'une commission PARA-TIR/HANDI-TIR sous la même forme qu'une commission sportive.

Le Comité Directeur de la Ligue approuve à l'unanimité cette proposition.

Cette commission comportera des membres et 2 invités permanents : le responsable GS et le responsable des entraînements.

La responsabilité de cette commission sera proposée à Serge SPROCQ (excusé). A noter que le médecin de la Ligue, Christophe LIEBAERT en fera de ce fait partie, ainsi qu'un athlète Para-Tir ; Christophe TANCHE après accord de celui-ci. Le Président fait appel à candidature pour intégrer cette commission. Pierrette WORME et Joseph PICARD se portent candidats. Le Comité Directeur de la Ligue approuve la composition de celle-ci. Le Président de la Ligue contactera Messieurs SPROCQ et TANCHE pour leur accord.

11 - Point sur le contrat d'apprentissage (Michel BACZYK) :

Le Président de la Ligue demande à Maximilien de bien vouloir se retirer afin que ce sujet puisse être débattu par les membres du Comité Directeur.

Le contrat d'apprentissage de Maximilien FUND prend fin le 10/10/2021.

A cette date, plusieurs possibilités sont envisagées pour Maximilien, s'il passe avec succès son examen :

1 - La poursuite de son cursus de formation, dans ce cas, le Trésorier de la Ligue pourrait se renseigner sur la possibilité de mettre en place un nouveau contrat d'apprentissage.

2 - Le paiement des prestations de formations et entraînements suivant des factures (auto-entrepreneur). A noter que Maximilien intervient déjà dans des prestations fédérales.

3 - Une embauche 35 h. A noter que les missions de Formations et Entraînements ne couvrent pas les 35 h.

Après débats, le Comité Directeur de la Ligue vote à l'unanimité les propositions 1 et 2. Le bureau de la Ligue étudiera celles-ci et le Président de la Ligue recevra courant juillet Maximilien.

Le Président demande à Maximilien de regagner la réunion.

12 - Nouveau Site Internet de la Ligue (Annie DELANGHE) :

Notre site internet est vieillissant et la commission Communication a travaillé sur le projet d'en créer un nouveau. Il a étudié les différents sites des autres ligues. Trois sites ont retenu son attention : ceux de la Lorraine, l'Alsace et le Centre, avec une préférence pour celui de la Lorraine.

Un cahier des charges a été rédigé en concertation avec tous les membres de la commission. Il a été validé par le bureau de la Ligue, ainsi que 2 sociétés spécialisées dans la création de site.

La secrétaire générale a contacté ces 2 sociétés et envoyé le cahier des charges défini. Ils sont soumis au vote du Comité Directeur, qui choisi à l'unanimité celui de la Société MEDIALTA (Numezy) qui a créé celui de la Lorraine.

La mise en œuvre du nouveau site sera à l'ordre du jour de la prochaine réunion de bureau.

Ligue de Tir du Nord/Pas-de-Calais



13 - Questions diverses :

Le Président de la Ligue informe les membres du Comité Directeur des nouveaux dispositifs qui seront prochainement mis en place par la FFTir, suivant les directives ministérielles :

- **Licences dématérialisées :**

Elles seront effectives à partir du 1^{er} janvier 2022. Pour septembre 2021, c'est sous la forme actuelle que les licences seront délivrées. Il faudra impérativement que tous les licenciés fournissent une photo et une adresse courriel au club pour la mise à jour de leur fiche sur le logiciel ITAC.

A partir du 1^{er} janvier 2022, un certificat médical sera nécessaire avant la prise de licence, un document spécifique sera mis en place par la FFTir.

- **Fichier des armes détenues par les licenciés :**

Le S.C.A. (Service Central des Armes) mettra en place au 1^{er} janvier 2022 le « râtelier virtuel » des armes détenues par les licenciés dans le S.I.A. (Système Information sur les Armes).

Un accès est prévu pour chaque licencié qui aura en charge de vérifier son râtelier d'armes en sa possession, et de le faire rectifier s'il y a lieu.

Le 22 juin 2021

Annie DELANGHE
Secrétaire Générale

Michel BACZYK
Président de la Ligue de Tir NPDC

Pièces jointes : Projet plan de développement olympiade 2021/2024 de la Ligue NPDC
Composition des commissions